

LE DEVOIR

Libre de penser

Les sans-voix prennent le micro

28 novembre 2014 | Brian Myles | Actualités en société



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir
Dan a trouvé un repas, une écoute, et du réconfort chez Cactus Montréal.

Cactus fête ses 25 ans sur un fond d'inquiétude et d'impatience en raison des retards dans l'ouverture de sites d'injection supervisée. Son combat pour aider les utilisateurs de drogues injectables (UDI) est un éternel recommencement.

Cinq ans dans la rue avec son chien comme plus fiable compagnon. À vendre de la drogue pour manger. À ne pas manger pour se payer une dose. À dormir au froid, s'engourdir, s'enfoncer... Au point de couler.

Dan s'en est sorti le jour où il a décidé de se prendre en main. Il n'y est pas arrivé seul. Il a trouvé un repas, une écoute, et du réconfort chez Cactus, l'organisme communautaire qui illumine les jours difficiles des UDI, dans l'ancien *red-light* de Montréal.

« Cactus m'a sorti de la rue. Ils m'ont donné un quelque part au chaud en hiver. C'est comme ma deuxième maison. Je m'y sens chez moi », dit-il.

Un comptable tout de brun vêtu détonnerait plus que Dan aux Foufounes électriques. Tatouages, piercings, coupe à faire mourir un coiffeur branché : il ressemble aux autres membres du troupeau des marginaux.

Des loups solitaires, des brebis égarées qui dissimulent sous cette armure, cet air faussement menaçant, des blessures de vie qui ne s'avouent pas facilement. Les yeux de Dan trahissent une certaine fatigue, de la détresse, mais aussi une grande satisfaction.

Si vous le croisez, dites-lui donc merci. Dan fait partie des 15 « Messenger.ère.s » de Cactus, des pairs aidants qui essaient les rues du centre-ville pour récupérer ces aiguillons maudits : des seringues à la traîne qu'on trouve par milliers. L'an dernier, Dan et les siens ont récupéré 7300 seringues souillées, et ils ont fourni près de 41 000 seringues stériles à des UDI, une clientèle durement touchée par l'hépatite C et le VIH.

Dans l'ensemble, Cactus a ainsi distribué l'an dernier plus de 613 000 aiguilles stériles et il a retiré de la rue près de 232 000 aiguilles souillées.

Mais pour son 25e anniversaire, Cactus délaisse le bilan statistique. L'organisme mettra les pairs aidants à l'avant-scène des célébrations, dans le cadre d'un symposium qui aura lieu mercredi prochain. Le pari est ambitieux. Cactus réunira ses partenaires habituels (chercheurs, cliniciens, travailleurs de rue, etc.) avec des pairs aidants comme Dan. « On veut donner la parole aux pairs et miser sur des alliances. Il faut travailler ensemble et partager nos connaissances », explique Sandhia Vadlamudy, directrice générale de Cactus.

Parcours de combattant

Pairs aidants, droits des UDI, inclusion : ces mots ne faisaient pas partie du vocabulaire lorsque l'ancêtre de Cactus, « UDI-SIDA Montréal », a lancé ses activités, en 1989, dans un local miteux à l'angle des rues Saint-Dominique et Charlotte.

Quatre infirmières faisaient l'échange et la récupération de seringues, habitées par la peur de se faire arrêter par la police pour possession de matériel d'injection.

Cactus, le premier site de distribution de seringues en Amérique du Nord, a grandi dans la controverse. Tantôt toléré, tantôt malmené par ses voisins du centre-ville, l'organisme a dû prouver qu'il ne faisait pas partie du problème dans la chaîne de la consommation de drogues injectables, mais bien de la solution.

« Les 25 ans de Cactus, c'est aussi 25 ans de réduction des méfaits », lance Louis Letellier de Saint-Just, président du conseil de Cactus.

Combien de vies sauvées ? Combien de Dan encore sur leurs pieds grâce à Cactus ? Les statistiques ne le diront jamais.

Toujours l'attente

Cactus milite depuis 2010 pour l'ouverture de sites d'injection, afin de prévenir des surdoses mortelles et d'offrir des soins de santé aux UDI jugés irrécupérables, ceux pour qui l'abstinence est impossible.

Les nouvelles du front ne sont pas encourageantes. L'austérité, la réforme des structures dans le réseau de la santé, l'attentisme érigé en politique compromettent le projet, selon Louis Letellier de Saint-Just.

Il y a maintenant trois ans, le directeur de la santé publique de Montréal, Richard Lessard, profitait de sa dernière journée en poste pour déclarer que l'implantation de sites d'injection supervisée était « incontournable ».

L'an dernier, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal complétait sa demande de subvention au ministère provincial de la Santé pour l'ouverture graduelle de quatre sites. L'agence mise sur Cactus, Dopamine, Spectre de rue et une unité mobile gérée par l'Anonyme pour desservir une clientèle de quelque 4000 UDI.

Louis Letellier de Saint-Just s'inquiète du silence radio qui dure depuis un an. « *Même des journalistes nous appellent en pensant que le site est ouvert, alors qu'on attend toujours*, dit-il. Pourquoi ça tarde à ce point ? On commence à manquer de patience. »

L'appui inconditionnel du maire Denis Coderre à l'ouverture de sites d'injection est la seule bonne nouvelle de l'année pour Cactus.

Course contre C-2

À la suite de l'arrêt favorable aux sites d'injection rendu par la Cour suprême dans le dossier d'Insite, à Vancouver, le gouvernement Harper a entrepris une réécriture de la Loi modifiant certaines drogues et autres substances sur le mode impératif.

Le projet de loi fédéral C-2 ajoute une série de verrous pour ralentir ou compromettre l'ouverture de futurs sites d'injection.

Le ministre fédéral de la Santé, à qui revient le dernier mot, devra tenir compte des conséquences potentielles du site sur la sécurité publique. Les promoteurs devront solliciter des appuis élargis auprès de la collectivité (lire les citoyens et les commerçants) et des services de police.

Aussi bien dire que le droit à des services de santé pour les UDI, reconnu par la Cour suprême, sera conditionnel à l'appui de groupes de pression et de la police. « Les restrictions contenues dans C-2 sont pratiquement inhumaines », fulmine M. Letellier de Saint-Just.

La crainte, l'amalgame entre les sites d'injection et la criminalité, la réprobation de la consommation de drogue, le manque de subventions pour aller de l'avant... Le débat a des airs de déjà-vu pour Louis Letellier de Saint-Just.

« *On nous ressort les mêmes arguments qu'en 1989, lorsqu'on a voulu bloquer Cactus. C'est décourageant, mais l'expérience nous a appris qu'il ne faut jamais baisser les bras.* »